Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Voutré - Tome III

Voutré, c^{on} d'*Évron* (9 kil.), arrond. de *Laval* (41 kil. E.).

Anciens noms

Ecclesia Sancti Petri in villa Vulteriaco nomine, 989 (Cart. d'Évron). — *Ecclesia Sancti Petri de Vulteriaco,* 1125 (Ibid.). — *Persona de Voutreyo,* 1205 (Ibid.). — *Voultré,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Ecclesia de Voutreyo,* XVe, XVIe s. (Pouillé). — *Dominus de Voultreio,* 1530 (Arch. du chap. du Mans, B. 1, f. 240).

Géographie physique

Géologie. — « La denticulation que décrit au N. la limite de la commune, pour englober la butte des Sources (282), permet de signaler ici la présence du grès cambrien (== grès de Sainte-Suzanne), qui, dans cette partie de la chaîne des Coëvrons, occupe le sommet de la crête. Au contraire, en s'avançant vers l'E.-N.-E. (330, 318), l'arête qui domine la région est constituée par une brèche pétrosiliceuse. C'est cette assise, d'un niveau supérieur à celui du grès des Sources, qu'on exploite à flanc de coteau dans les grandes carrières de la Kabylie. A ces brèches éruptives, dont les éléments sont des fragments anguleux d'orthophyres, de porphyrites, etc., sont associés des poudingues à galets provenant souvent des brèches elles-mêmes. Ces différentes assises supportent à leur tour le grès feldspathique, puis des psammites alternativement violets et verts ; ceux-ci présentent de beaux affleurements dans le chemin du Pâtis des Égouttis, où l'on peut constater que ces diverses assises forment un synclinal dont le flanc sud, beaucoup moins développé que le flanc nord, a, par suite, beaucoup moins d'importance topographique. C'est par une conséquence naturelle de ce synclinal que les grès cambriens qui, aux Sources, plongent au S., réapparaissent avec un plongement inverse, c'est-à-dire N., dans la carrière des Voyageurs où leur faciès est plus sableux ; leur épaisseur s'amoindrit vers l'est. De même aussi, les brèches se retrouvent à Brichard et à la Raimonière pour s'amincir de plus en plus jusqu'à la cote 175 (route de Voutré à Rouessé). Au-dessous de ces assises, dans toute la vallée de Voutré, se montrent les schistes et calcaires magnésiens, d'âge cambrien, dont on suit l'allure tout autour de la chaîne des Coëvrons, se dirigeant d'abord de Fresnay vers Assé-le-Bérenger, puis contournant la croupe du signal de Voutré pour reprendre ensuite leur direction vers Sillé. Les poudingues pourprés, base du Cambrien, qui, au N. de Saint-Georges — puissants et bien consolidés par le granite sur lequel ils s'appuient, — forment la crête du mont Botu et du mont du Feu, perdent beaucoup de leur importance dans la commune de Voutré et n'y jouent plus le même rôle topographique ; on les suit à flanc de coteau, au sud de la ligne qu'ils côtoient presque, associés à des schistes lie-de-vin, et s'appuyant sur des schistes précambriens qui constituent un anticlinal correspondant à la crête de Clougautier et de Champ-Rond ; on les retrouve sur le flanc méridional de ce synclinal à la Bouterie et à Champagnette (146). — La largeur et la profondeur de la vallée qui sépare les Coëvrons de la butte de Clougautier, ainsi que le niveau élevé qu'y occupent certains dépôts alluviaux, situés assez hauts par rapport au thalweg actuel, indiquent qu'à la place du simple ruisseau qui coule actuellement dans cette vallée, il existait anciennement un cours d'eau d'une tout autre importance et dont la direction ne correspondait pas à celle du cours actuel. » D.-P. Œ.

Territoire traversé à sa pointe S.-O. par l'Erve et qui s'allonge du S.-O. au N.-E. dans la vallée (120, 122, 137 m.)

du ruisseau de la Templerie ou du Merdereau, affluent de la même rivière, dominée au N. par les sommets des Coëvrons (330 m.) et à l'E. par des collines de 210 m. — Voie romaine passant à la Croixille et à Ambriers ; à la Croix-Chardon, au S. du bourg (d'après Jaillot), croisement des routes d'Évron au Mans et de Sillé à Sainte-Suzanne. Le bourg, que Davelu disait « assez grand, au bas de landes nouvellement défrichées, » sur le bord du ruisseau et à la source d'une belle fontaine, dite de Saint-Pierre, est relié maintenant avec Torcé (6 kil. S.) : Sainte-Suzanne (6.500 m. S.-O.) ; Évron (9 kil. O.) ; Assé-le-Bérenger (3.200 m. N.-O.) ; Saint-Georges-sur-Erve (5.500 m. N., sans route directe) ; Rouessé-Vassé (Sarthe, 7.500 m. E.-N.-E.). La ligne ferrée de Paris à Brest longe la vallée, avec station au bourg.

Superficie, cadastrée en 1842 par M. Bellanger, 1.856 hect. — « Les deux tiers sont en terre à seigle, un tiers en bois de haute fustaye et taillis ; 15 métairies, 25 bordages » (Miroménil, 1696). Cette note est certainement incomplète ou inexacte ; la paroisse renfermait comme aujourd'hui une grande étendue de landes.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 27, de 1600 à 1610 ; — 35, de 1700 à 1710. — 152 feux en 1696 ; — 725 hab. en 1726 ; — de 650 à 750 communiants en 1780 ; — 1.006 hab. en 1803 ; — 1.095 hab. en 1821 ; — 1.169 hab. en 1831 ; — 1.108 hab. en 1841 ; — 1.115 hab. en 1851 ; — 1.178 hab. en 1861 ; — 1.270 hab. en 1871 ; — 1.352 hab. en 1881 ; — 1.393 hab. en 1891 ; — 1.368 hab. en 1902, dont 344 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 97 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 85 fermes en 1843. En dépendent : les Ruisseaux, 25 hab. ; la Basse-Lande, 22 hab. ; Saint-Jacques, 20 hab. ; le Pâtis-Vert, 22 hab. ; les Chesnais, 29 hab. ; le Pont, 36 hab. ; la Sablonnière, 25 hab. ; la Haute-Rue, 46 hab. ; l'Ermitage, 38 hab. ; les Pentibales, 21 hab. ; la Croixille, 69 hab.

Bureau de poste géré par un facteur receveur, et gare ouverte au service télégraphique ; — *perception* d'Assé-le-Bérenger ; — étude de notaire supprimée depuis environ vingt ans.

Assemblée

Assemblée, le dimanche de la Trinité.

Industrie

Industries : Au lieu dit la Kabylie, carrières de grès pour macadam et pavage des rues, ouvertes par M. Barier vers 1860 et exploitées par une société anonyme depuis 1893. Production par an : 40.000 mètres cubes par cinq cents ouvriers, en 1880 ; — 25.000 tonnes par cent quatre-vingt dix ouvriers, en 1888 ; — aujourd'hui 29.000 tonnes par cent cinquante-deux ouvriers. Machine de la force de vingt chevaux-vapeur. — Carrière de porphyre, moins importante, pour le même objet. Les produits sont en grande partie expédiés à Paris. — Usine de carbonisation et de produits chimiques, activée par une machine de la force de cent cinquante chevaux-vapeur, occupant soixante ouvriers, exploitée par une société anonyme (1902).

Foires et marchés

Marché de menues denrées, le dimanche, établi en 1862 ; — *foires* : le 2e mardi de février et le 1er mardi d'octobre, créées en 1881.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Évron ; — de l'élection du Mans, du ressort

judiciaire des baronnies de Sainte-Suzanne et d'Évron et du grenier à sel de Sainte-Suzanne ; — du district d'Évron et du canton d'Assé-le-Bérenger en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand de Laval, et du doyenné d'Évron.

L'ancienne *église,* dédiée à saint Pierre, « passable, » écrivait Davelu, avait encore dans la nef, au côté N., des baies romanes (0 m. 48 sur 0 m. 12). Des chapelles latérales lui avaient donné la forme de croix latine. De l'ardoise est demandée à Angers en 1560. On y signale le grand autel, déplacé et adossé au pignon par Julien Chaumond, menuisier, en 1692 ; l'autel de N.-D. de Pitié et de Saint-Nicolas, 1536 ; on y offrait des quenouilles, 1643 ; celui de Sainte-Anne, 1643, refait par Julien Chaumond ; la chapelle de Saint-Sébastien, 1692. La boiserie des autels, pour laquelle Jean Véron reçoit 51 ℔, est amenée d'Évron, 1742. — Deux statues en bois de sainte Barbe et sainte Marguerite, et un tableau peint sur bois, saint Denis (?).

L'épitaphe de Guillaume de Courbehier, mort en 1388, est accompagnée d'un bas-relief où le personnage est présenté par saint Jean à la Vierge, au pied de la Croix. — Perrochel, fondeur au Mans, fournit deux cloches, 1707, 1737 : deux autres, œuvres de Piquet et Burel, fondeurs, sont nommées par Pierre Cornuault, notaire, et Anne Dassé, femme de Guillaume Coupart, marchand, en 1788 ; elles servent encore.

L'aguillanleu produit 6 ℔ en 1623 ; on mentionne encore le vin de la communion en 1626.

Fondations anciennes. — La Glardière, deux messes à l'autel de N.-D. de Pitié et une autre en la chapelle « de nouvel édiffiée » à Longuefougère, fondée le 11 août 1536, par Julien Peloys, prêtre, sieur des Bouvinières ; parmi les chapelains : Michel *Chartier,* 1536 ; Marc de *Saint-Allaitz,* alias de *Bouillé,* 1559 ; Augustin du *Luart,* † 1661 ; Jacques de la *Touche,* de Bayeux, 1661 ; Henri-Joseph de *Betz,* de Tours, 1673 ; Alexandre-Antoine de *Thyphe,* au château de Clavezan, à Claveirolles (Rhône), 1726 ; François-Urbain *Caille,* de Sainte-Suzanne, 1777-1789. — La chapelle de Saint-Jean et Sainte-Barbe de la Lande-Rousse, fondée en 1521 par François de Bouillé et Jean du Boisbellanger, prêtre, en la chapelle de Montjon, desservie en l'église au XVIIe s.

L'église neuve a été édifiée à deux fois : le chœur et le transept en 1868 par M. Le Clerc, de Mayenne (devis, 21.525 fr.) ; la nef, avec bas côtés qui en font un édifice presque carré, vers 1896.

Cure à la présentation de l'abbé d'Évron.

Curés : *Herbert,* en contestation avec l'abbé d'Évron, au sujet des dîmes de la Croixille et de Longuefougère, 1205. — Jacques *Giraud,* témoin de l'acte par lequel les habitants reconnaissent que la justice du lieu des Coëvrons appartient à l'abbaye d'Étival, 1461. — André *Houdebert,* 1500. — Guillaume *Bodin,* 1505. — N. h. Jean du *Boisbellanger,* 1518. — Macé *Lelasseux* achète le lieu d'Orvalle en Chevillé, 1520. — Pierre *Hervé,* † 1559. — Jean *Myrault,* du diocèse de Bourges, maître ès arts, bachelier en droit, 7 octobre 1559, en compétition avec Jean Poitevin, gradué, et Jean-Baptiste Barjot, religieux à Évron. — Jean *Lebreton* se démet, 1565. — Guillaume *Bretonneau,* du diocèse de Bourges, 25 février 1565, démissionne, 1566. — Michel *Croullebois,* 4 novembre 1566, résigne, 1567. — Julien *Piard,* 8 décembre 1567, démissionne, 1569. — Ambroise *Remon,* de Sainte-Gemme-le-Robert, 11 janvier 1569, se démet, 1570. — Jean *Fourmond,* 21 juillet 1570, maintenu contre Jean Martinais, René de Vassé, curé de Larchamp, Michel Hercent, d'Izé, présentés par le seigneur de Voutré ; résigne, 1578. — Olivier *Robert,* 12 juin 1578, démissionne, 1580. — Saincton *Moraine,* 18 août 1580, 1582. — Grégoire de la *Goupillère,* prieur de Fercé (Sarthe), 1599, résigne, 1607, † le 12 juillet 1611. — Michel *Laigneau,* décembre 1607, inhumé, le 16 avril 1638, en l'église de Mézangers, sa paroisse natale, où il avait fondé un *Ave Maria,* à la grand'messe du dimanche. — François de *Crochard,* 1638, a pour paroissiens René de C., écuyer, sieur de la Saussonière, son frère, et sa sœur Marie de C. ; résigne, 1686 ; † âgé

de 81 ans, 1693. — François *Hermanges,* vicaire, décembre 1686, † 1714. — Michel *Meslier,* 15 mars 1714, † la même année. — Nicolas *Meignan,* habitué à Argentré, 15 juillet 1714, se démet, 1737, † 1750. — Guy *Coutelle,* principal du collège d'Évron, sa ville natale, 30 avril 1737, inhumé, le 8 novembre 1745, à l'âge de quarante-cinq ans. — Jean *Duret,* vicaire à Roussay, diocèse de la Rochelle, 9 novembre 1745, démissionne, 1750. — Louis *Lefèvre,* vicaire, 26 juin 1750, résigne « détenu au lit » et meurt, 1767. — François-Pierre *Pelu,* de la Quinte, vicaire à Maigné, 8 mai 1767, maintenu contre René-Étienne *Levilain,* maître ès arts d'Angers, chapelain de la Hardière (Sainte-Suzanne), † 1778. — Julien *Touchard,* chapelain de l'hôtel-Dieu du Mans, 18 novembre 1778, « excellent prêtre, instruit, aimant le travail, tenant bien son église » (note de l'évêché), résigne pour cause de maladie, 1783 ; inhumé, âgé de soixante-quatre ans, le 7 septembre 1787, dans le cimetière, où son corps repose sous une croix dont le socle, octogone au sommet, est carré à la base, et le fût à chanfreins ornés de trèfles. — Laurent-François *Freuslon,* neveu du précédent, vicaire à Rouessé-Vassé, né à Rouez, 1756, installé le 17 août 1783, non seulement refuse le serment avec son vicaire, mais prémunit avec zèle sa paroisse contre le schisme. Il reçoit l'ordre de partir le 19 juillet, signe son dernier acte public, le 10 août 1791, et se retire après le 19 août chez sa sœur, à Rouessé-Vassé, où, au retour d'une de ses visites à Voutré, il est arrêté le 3 avril 1792, et emmené, en butte à mille avanies, à Sillé, puis à Sainte-Suzanne, Évron et enfin le 7 aux Cordeliers de Laval d'où il parvient à s'évader, à gagner le Mans et ensuite l'Angleterre. M. Freuslon, rentré à la paix à Voutré, fut nommé, 1803, doyen de Sillé, où il mourut en 1834. Pierre Bouteloup, vicaire à Voutré, sa paroisse natale, au moins depuis 1780, interné aux Cordeliers en mars 1792, à Patience le 14 octobre, puis transféré l'année suivante à Rambouillet, y mourut le 11 novembre 1794.

L'intrus, Mathurin Lechapt, principal du collège de Vaiges, dont l'installation, 15 août 1791, fut marquée par l'assassinat du domestique de M. Freuslon, dut recourir aux gardes nationaux pour amener des assistants à ses offices, et aux gendarmes pour le protéger. Devenu grabataire à la fin de 1793, il se fit transporter à Sillé, où il apostasia le 29 mars 1794.

Depuis le Concordat : René *Mocquereau,* de la Chapelle-Rainsouin, 1803-1807. — Claude-Julien *Riousse,* 1807-1817. — Jacques *Levayer,* 1817. — Jean-Baptiste *Delente,* 1818-1827. — François *Romagné,* 1827-1833. — René *Provost,* 1833-1847. — Jean-Baptiste *Renaudeau,* 1847, † 1886. — Auguste *Guesnier,* 1886-1896. — Constant *Maréchal,* 1896-1902. — Paul *Guérin,* 1902.

Presbytère, au haut du bourg, « laid, avec un assez grand jardin, » au temps de Davelu, demandé par les habitants, le 30 messidor an IV, pour y établir un instituteur.

Cimetière, contigu à l'église, transféré en 1785 au N. du bourg, sur le chemin de Sillé, dans un champ de la fabrique.

Écoles

Écoles. — Le 23 mai 1640, Jean Griffaton, sieur de Traineau, donne 10 ℔ par an au « régent et mestre d'écolle, » pour la récitation quotidienne de l'oraison de saint Sébastien. Le 6 janvier 1732, les paroissiens assignent le bénéfice de la première messe et de celle de saint Sébastien à Marin Froget, prêtre sacristain, à cause de ses bons services pour l'administration des sacrements et pour l'instruction des enfants. L'école des filles, dirigée par deux sœurs de Briouze depuis 1876, a été reconstruite en 1879 sur devis de 18.850 fr. École laïque pour les garçons.

Établissements de charité

Le lieu de la Maladerie est indiqué par Cassini, à un kil. E. du bourg. D. Piolin l'attribue au temps de Guillaume de Passavant, 1144-1187.

Une sœur de Briouze s'occupe exclusivement des malades.

Féodalité

Féodalité. — La terre de Voutré relevait en partie de la châtellenie d'Ambriers et de la baronnie d'Évron. Elle comprenait en 1590 : « le fief de Voutré, hommes et subjets, services, cens, rentes, charges, devoirs et obéissances féodales ; la mestairie et domaynes de Cosnerettes, garennes, taillis, une vieille maison en ruyne près la grange dixmeresse de Voultré, IX charges de bled, VI charges de froment, XIII charges d'avoyne sur la dixme de Voultré ; droit ès landes des Coesvrons pour le soutient du droit des subjets. » En 1699, le fermier général de la terre de Bouillé donne en sous-ferme, pour 2.725 ℔, « le domaine de Voutré, les fiefs et seigneuries de Montjon, le gros de dîme de Voutré, la Grand-Métairie, le Temple, l'Euche, la Porte, la Templerie, les Cosnerettes, Montjon, la Prée, la Paumerie, Rolland, Hucheloup, les Rousières, le moulin de Grousteau, les Petites-Rouvinières. »

Seigneurs : Jean Le Voyer, à qui Guillaume de Sillé céda en 1299, « ès landes où estoit la forest de Coesvron, » 72 sexterées de terre. Il fut exécuteur testamentaire de Béatrix de Gavre (1310), procureur de la noblesse du Maine au procès contre Charles de Valois, et avait épousé la fille de Patrice de Sourches. — Guillaume Le Vayer donna à Jeanne Chevalier, veuve de Jean Le V., sa belle-sœur, l'hébergement de Neuvillette en Charnie, 1355. — Jean Le Vayer cède Voutré à Jean Groignet de Vassé, son cousin, 1422. — Jean Groignet de V. vend à Jacques Geraud, prêtre, la grange dîmeresse de Voutré, 5 setiers de blé, 3 setiers de froment, 2 setiers de seigle pour 200 écus. Baudouin de Tucé et sa femme Jeanne des Écottais, fille de Jean des É. et de Catherine de Vassé, cèdent à Guillaume du Bouchet leurs droits sur Voutré, provenant de la succession de Jeanne Le Cornu, 27 novembre 1469. — Les seigneurs de Bouillé tentèrent par tous les moyens et avec persévérance de s'approprier la terre de Voutré. Jean de Bouillé se fit céder les droits de Simonne de Vassé à la succession de Jean de Vassé, seigneur de Foulletorte, et d'Anne Fortin, ses père et mère. N. de Vassé, frère de ladite Simonne, pour le désintéresser, lui transporta « tel droit et domaine, fief, justice et seigneurie qu'il pouvoit avoir au bourg et paroisse de Voultré, » le 20 juillet 1503. Cependant Guillaume de Vassé est qualifié seigneur de Voutré en 1509 et 1517, aussi bien que Charles de Vassé en 1536 et 1543. Il est vrai que René de Bouillé a le même titre en 1541 et 1563. Mais Antoine de Vassé est accusé en 1570 de profiter des troubles pour s'attribuer le patronage de l'église de Voutré, comme il fait pour celle de Saint-Georges ; il rend aveu à Évron en 1586 ; puis quand, ligueur acharné, il s'est fait assiéger dans son château de Foulletorte et qu'il a été obligé de se rendre prisonnier à René de Bouillé, c'est la terre de Voutré qu'il cède à son vainqueur. Cette fois ce fut définitif, les Bouillé furent seigneurs de Voutré. La famille eut des revers et des accidents. En vertu d'une transaction du 12 janvier 1674 et d'un arrêt postérieur, dont l'effet se fit attendre jusqu'en 1701, Éléonore de Bouillé, dame de Charnacé, donna à Henriette de Martel, marquise des Prez, et à Henriette-Renée, sa sœur, la terre de Voutré et la châtellenie de Thorigné. Claude-René Thibault de Noblet, marquis des Prez, seigneur de Voutré et Thorigné, testa en 1760 au château du Terreau, à Verosvre, au bailliage de Charolles. Il eut pour héritière Catherine-Claudine Thibault de Noblet, mariée : 1° à Georges-Melchior de Champrier, comte de Chigny, et 2° à Thomas Le Monnier de Boisfranc, seigneur des Hauts. Godefroy-Thomas Le Monnier de Boisfranc émigra. Voutré, acquis nat^{t} par le général du Tertre, vendu par lui à Toussaint Plu, officier au 14° régiment de dragons, puis, le 13 prairial an X, cédé à Éléonor-Thomas-Charles de Petit-Jean et à dame Henriette Le Monnier de Boisfranc, sa femme, fut acquis de ces derniers par Pierre Martin de Beaucé.

Notes historiques

Notes historiques

Notes historiques. — Au mois de juin 1867, un ouvrier carrier ouvrant un bloc de grès y remarqua « une figure humaine, la tête avec de justes proportions, les yeux bien marqués, le nez ayant des lignes et des contours irréprochables, la chevelure et la barbe telles que les anciens la portaient, » lit-on dans un article de la *Chronique du Mans* (juin 1865). L'empreinte était reproduite sur les deux faces de la pierre ouverte. Cette curiosité naturelle a été lithographiée par Monnoyer. Le bloc lui-même, déposé d'abord chez M. Barier, au Mans, a été envoyé à un musée géologique de Paris. Le 15 juillet 1878, une lettre adressée à l'*Indépendant* par M. Janvrin, instituteur, annonçait la découverte au bourg même de Voutré d'une grotte dont l'existence avait été reconnue par des ouvriers qui creusaient une cave, et qui, arrivés à la profondeur de 1 m. 50, virent le terrain s'effondrer et un puits vertical de 6 m. se creuser sous leurs pieds. Ce puits ouvrait inférieurement à la voûte de la grotte au centre de laquelle les terres lentement détachées du puits naturel avaient formé un monticule, tandis que les parties basses étaient occupées par deux nappes d'eau. Dans la plus petite, MM. Perrot, Moreau et Kuntz, trouvèrent le 16 juillet le squelette presque complet d'un homme, dont la tête et le buste étaient engagés dans un trou presque vertical. Çà et là gisaient des débris de poteries d'une pâte friable, ornés de quelques dessins en creux faits avec l'ongle ou avec un os brisé. Les ossements trouvés sur le sol étaient tous d'animaux de l'époque actuelle. Il a été reconnu que la grotte avait eu une autre ouverture, actuellement obstruée et inconnue, le puits n'étant qu'une entrée accidentelle. L'individu mort dans la caverne appartiendrait à la période intermédiaire entre l'âge néolithique et l'âge du bronze, les poteries seraient analogues à celles des dolmens.

Localités de noms anciens : les Mées, la Croixille, le Bignon, Montourcier. Montjon, Courbehier, le Bourgneuf, Bouzannes, Montfeu, les Pentibales, Hucheloup, Landrau, les Grez, Roland, les Commettes, les Cosnerettes, Champagnette, Bouqueteau, Traineau, Touchebœuf, Fontainebœuf, Brichard, la Touche, le Plessis, l'Ermitage.

L'église de Saint-Pierre de Voutré, donnée à l'abbaye restaurée d'Évron, en 989, lui fut confirmée en 1125 par Hildebert.

Le 9 novembre 1433, les paroissiens prennent une sauvegarde des Anglais. — Épidémie en 1581. « Ge commanse à dire une messe de Sainte-Brygide pour et à l'aucasion de toute la mortalité, » écrit le curé. — Le 17 mai 1590, un enfant est baptisé à Torcé, « à raison de l'abondance des jandarmes. »

En 1791, les habitants prennent fait et cause pour leurs prêtres. Les Chouans désarment le corps de garde dans la nuit du 31 décembre 1794. Au mois de février suivant, le district fait enlever à main armée tous les blés des fermes de Voutré et d'Assé-le-Bérenger. Les notables demandent à conserver leur église « pour y rendre les hommages qu'ils doivent à l'Être Suprême, » 18 juillet 1796. — Le 2 septembre 1792, ordre de Beauregard, inspecteur du Bas-Maine, à Livet, dit *Francœur,* capitaine de Voutré, de rassembler sa compagnie et les conscrits, qui devront marcher sous peine d'être fusillés, et de se transporter au bourg, « chez les dames du presbytère, » pour y prendre communication des ordres du roi.

François Morin, chef des réfractaires du Bas-Maine, est né à Voutré.

Dans la nuit du 27 au 28 mai 1832, Bordigné et Bouteloup, avec deux cents hommes, occupent Saint-Léger, Voutré et Saint-Georges.

Le 24 janvier 1871, un régiment de cavalerie prussienne, le 6e hussards, entre dans le département par Voutré, venant de Sillé et se dirigeant sur Sainte-Suzanne, par Viviers et Torcé.

Maires

Maires : Joseph *Massot,* prairial an II. — J. *Beaunée,* agent, prairial an IV. — Marin *Chailloux,* 1798. — *Massot,* 21 messidor-27 thermidor an VIII. — René *Lépine,* 27 thermidor an VIII-18 brumaire an XII. — *Coupard,* 18 brumaire an XII. — *Chailloux* démissionne, 1806. — Louis *Blanche,* 1806-1813. — Jean *Mocquereau,* 1813, 1816. — *Duval,* 13 mai 1816, 1832. — René-Étienne *Pottier,* notaire, 1832-1860. — Jean-Baptiste-Justin *Cornuau,* 1860-1865. — François-Grégoire *Richard,* 1865-1869. — Jacques *Mocquereau-Labarrie,* 1870. — *Gangneux,* 1870-1873. — Jean *Maiche,* 1873-1876. — Jean-Michel *Maiche,* 1876. — Jacques *Mocquereau-Labarrie,* 1878-1881. — Joseph *Lechat,* 1881-1902. — Paul *Carel,* 1902.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1852. — Quelques tit. à la fab. — *Vendée Milit.,* 2e édit., t. IV, p. 556. — Arch. de la M., L. ; Assise d'Evron, p. 178 ; B. 1.310, 1.331, 1.360, 1.366, 1.473, 1.520, 2.632. — Cab. L. de la Beauluère. — R. Verneau, *La grotte de Voutré.* — Alm.

Bernard. mss., t. IX, p. 309. — *La province du Maine,* t. VI, p. 212. — *La maison de Laval,* t. II, p. 140. — A. Ledru, *Château de Sourches,* p. 64, 65, 81, 94, 118, 313, 322. — Cie de Gastines, notes mss. — Gérault, *Notice sur Evron,* p. 90, 225, 303. — Pichon, *Vie de M. Marquis-Ducastel.* — Catois, *Notice sur Voutré.* — Arch. de la S., B. 1.206. — Arch. nat., R/5. 480, f. 55. — Arch. de la Vienne, H/3. 984.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Courbehier, la Croixille, l'Ermitage, Montjon, Traineau.*